



<b>Langue(s) d'enseignement</b>	Français
<b>3. Prérequis</b>	
<b>Avoir validé le module / l'unité d'enseignement</b>	Pas de prérequis
<b>4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquérir un vocabulaire suffisant pour satisfaire les besoins communicatifs élémentaires.</li> <li>• Avoir une prononciation du français suffisamment claire pour être compris-e.</li> <li>• Être capable de réagir à des documents authentiques (textes, documents sonores, propos), de produire un discours argumenté construit et cohérent, tant à l'oral qu'à l'écrit.</li> <li>• S'exprimer à l'oral et à l'écrit de manière claire et détaillée en défendant ses prises de position et en communiquant avec aisance et spontanéité.</li> </ul>	
<b>5. Contenu et forme de l'enseignement</b>	
<p>Cours généraliste de français langue étrangère travaillant diverses compétences : compréhension, production et interaction orales et écrites.</p> <p>Enseignement interactif basé sur la participation active des étudiant-e-s selon une perspective actionnelle (réalisation de tâches), favorisant la prise en main des savoirs/savoir-faire langagiers.</p>	
<b>6. Modalités d'évaluation et de validation</b>	
<p><i>Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.</i></p> <p><b>TYPE DE VALIDATION</b></p> <p>Examen noté</p> <p><b>* MODALITÉS D'ÉVALUATION</b></p> <p>Production écrite Production orale</p> <p><b>Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :</b></p> <p><b>Contenu de l'examen (si pertinent) :</b></p> <p><b>COMPOSITION DU JURY</b></p> <p>Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative</p> <p><b>Remarque(s) :</b></p>	
<b>7. Modalités de remédiation et de répétition</b>	
<b>Possibilité</b>	<p>Remédiation possible</p> <p><i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i></p>

<b>Modalités</b>	<p>La remédiation est ouverte <b>à la demande de l'étudiant-e</b> lorsque la note se situe entre 3,5 et 3,9.</p> <p>La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, <b>la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.</b></p>
<b>8. Remarques</b>	
<p>Dans le cadre de la validation du module, l'unité d'enseignement Français B1 est définie comme éliminatoire, et ne peut par conséquent pas faire l'objet d'une compensation au sein du module dans lequel elle est inscrite.</p>	
<b>9. Bibliographie</b>	
<b>10. Enseignant-e-s</b>	
<p>À Genève, les cours de français sont donnés par l'Ecole de langue française et d'informatique (ELFI).  À Neuchâtel, les cours de français sont donnés à l'Institut de langue et civilisation françaises (ILCF) de l'Université de Neuchâtel.</p>	
<b>11. Validation du descriptif</b>	
<b>Date de validation</b>	2024
<b>Instance de validation</b>	Coordination de l'enseignement HEM